

2012 RAPPORT ANNUEL JAHRESBERICHT



UNE ASSOCIATION FORTE DANS LE TISSU
ÉCONOMIQUE FRIBOURGEOIS

EIN STARKER VERBAND IM FREIBURGISCHEN
WIRTSCHAFTSGEFÜGE



2012

RAPPORT ANNUEL

JAHRESBERICHT

Sommaire / Inhaltsverzeichnis

Rapport du Président	3
Rapport des Präsidenten	4
Séances et délégations régionales et nationales	6
Séances et commissions de l'association	8
Mutations des membres	11
Formation professionnelle	12
Organigramme de la Fédération	14
Comptes 2012	15
Sortie des membres	18
Statistiques	19
Secrétariats gérés par la FFE	21
Le mot du Directeur	27
Das Wort des Direktors	28
Annexes au rapport annuel	
• Liste des membres du comité de la FFE	
• Liste des membres de la FFE	
• Liste des membres honoraires de la FFE	
• Liste des membres vétérans de la FFE	

Rapport du Président



Une année bien remplie

Comme du papier à musique, la construction a poursuivi sa croissance et son plein emploi cette année encore. Les entreprises du gros-œuvre ont apporté leurs compétences et savoir-faire dans l'économie fribourgeoise par de spectaculaires ouvrages comme le projet Poya et d'autres constructions d'envergure.

Les lauriers, comme les roses, ne sont pas éternels. La vigilance reste de mise. Les défis sont importants et la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs doit maintenir son écoute à la vie associative, politique et économique du canton.

La formation professionnelle se renforce en Suisse Romande

L'amélioration et le développement de la formation restent une préoccupation constante dans le secteur principal de la construction. Les sections romandes, sous l'impulsion de leur direction, ont décidé de promouvoir une stratégie commune de coordination, d'harmonisation et développement dans le perfectionnement professionnel. De cette décision est né, en début d'année, un conseil de formation professionnel romand. Celui-ci rassemble toutes les commissions existantes actuellement, soit : les commissions des maçons, des constructeurs de voies de communication, des machinistes et grutiers, des chefs d'équipe, des contremaîtres, de la maîtrise d'entrepreneurs, celle garante de la qualité et, finalement, la commission relève et promotion.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs adhère pleinement à cette idée et apporte son appui, son expérience et ses forces vives à ce conseil.

Une association forte dans le tissu économique fribourgeois

Avec une présence soutenue et une visibilité accrue, les entrepreneurs fribourgeois, par leur association, participent à la vie économique, aux décisions politiques et au bien-être de la population.

Grâce à ses relations régulièrement entretenues avec Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz et ses services, sa participation active à la Conférence Cantonale de la Construction, ses interventions fréquentes pour le respect des règles des marchés publics et par son soutien à ses membres, notre association se veut un partenaire incontournable.

Unir dans l'acte de construire tous les intervenants

Cette année encore, la FFE a cherché les contacts avec les partenaires de la construction : mandataires, Maîtres d'œuvre et Maîtres d'ouvrage. Cette collaboration permet une meilleure sensibilisation à l'art de construire pour une amélioration constante de la préparation et exécution des chantiers. L'entrepreneur subit trop souvent une planification obsolète et incomplète par manque de plans, réflexions et argent en amont de l'ouverture d'un chantier. Le chemin est encore sinueux mais, par un travail soutenu et convaincant, notre association veut démontrer que l'entrepreneur n'est pas le dernier maillon de la chaîne mais simplement son fermoir.

Responsabilité solidaire

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs est soucieuse du respect des lois, conventions et règles de concurrence dans la construction, notamment dans la sous-traitance. La responsabilité solidaire, proposée par le Conseil Fédéral, n'est pas maîtrisable actuellement par les entrepreneurs. Durant l'année, la fédération a déjà réfléchi sur ce thème pour apporter des solutions à ses membres afin de garantir la qualité des sous-traitants.

Remerciements

Comme chaque année, un grand nombre de personnes travaillent aux activités de notre association. Beaucoup œuvrent dans l'ombre, d'autres, par obligation, sous les feux de la rampe, mais toutes avec compétence, abnégation et savoir-faire pour garantir les règles de l'art et le futur de notre profession. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Un seul regret cette année

L'achat du terrain de Courtepin ne s'est pas concrétisé cette année à cause de l'absence d'un permis de construire. Malgré les turbulences de son parcours dans les méandres des services de l'Etat, je suis optimiste. Pourquoi freiner la formation professionnelle alors que nous manquons cruellement de personnel qualifié ?

En route pour le 75^e anniversaire de notre association !

Le Président
Jean-Luc Schouwey

Rapport des Présidents



Ein arbeitsreiches Jahr

Auch dieses Jahr lief alles wie am Schnürchen im Bauwesen, das vollbeschäftigt war und sein Wachstum fortführen konnte. Die Unternehmen des Bauhauptgewerbes brachten ihre Kompetenzen und ihr Know-how mit spektakulären Bauwerken, wie das Poyaprojekt und andere Grossbauten, in die Freiburgische Wirtschaft ein.

Lorbeeren sind wie Rosen: sie halten nicht ewig. Man muss wachsam bleiben. Die Herausforderungen sind gross und der Freiburgische Baumeisterverband muss weiterhin für das kantonale Verbands-Politik- und Wirtschaftsleben da sein.

Die Berufsbildung in der Westschweiz wird gestärkt

Das Bauhauptgewerbe legt weiterhin grossen Wert auf die Verbesserung und Entwicklung der Ausbildung. Auf Anregung ihrer Direktion haben die Westschweizer Sektionen beschlossen, bei der beruflichen Weiterbildung eine gemeinsame Koordinations- Harmonisierungs- und Entwicklungsstrategie zu fördern. Aufgrund dieses Entschlusses wurde anfangs Jahr ein Westschweizer Berufsbildungsrat gegründet. Dieser schliesst alle aktuellen Kommissionen zusammen: die Kommissionen der Maurer, Verkehrswegbauer, Maschinisten und Kranführer, Vorarbeiter, Poliere, Baumeister, der Qualitätsgarantie und schliesslich die Kommission «Nachwuchs und Förderung».

Der Freiburgische Baumeisterverband steht voll hinter dieser Idee und unterstützt diesen Rat mit seiner Erfahrung und seiner treibenden Kraft.

Ein starker Verband im Freiburgischen Wirtschaftsgefüge

Mit einer verstärkten Präsenz und einer grösseren Sichtbarkeit beteiligen sich die Freiburgischen Baumeister über ihren Verband am Wirtschaftsleben und an den politischen Entscheiden und tragen zum Wohlbefinden der Bevölkerung bei.

Mit seinen regelmässig gepflegten Beziehungen zum Staatsrat Maurice Ropraz und dessen Ämtern, mit seinem aktiven Beitrag in der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz, mit seinen häufigen Interventionen, damit die Regeln des öffentlichen Beschaffungswesens eingehalten werden, und mit der Unterstützung, die er seinen Mitgliedern zukommen lässt, ist unser Verband ein unerlässlicher Partner.

Alle Intervenienten beim Bauen vereinen

Auch dieses Jahr suchte der FBV Kontakt zu den Partnern im Bauwesen: Auftragnehmer, Bauleiter und Bauherren. Diese Zusammenarbeit ermöglicht eine bessere Sensibilisierung für die Baukunst, damit Vorbereitung und Ausführung der Baustellen ständig verbessert werden können. Zu oft ist der Baumeister mit einer überholten und unvollständigen Planung konfrontiert, bei der es vor einer Baustelleneröffnung an vielem fehlt: an Plänen, an Überlegungen und an Geld. Der Weg ist noch steinig, aber mit einer steten und überzeugenden Arbeit will unser Verband beweisen, dass der Unternehmer nicht das letzte Glied der Kette ist, sondern einfach deren Verschluss.

Solidarhaftung

Dem Freiburgischen Baumeisterverband ist es ein Anliegen, dass die Gesetze, Verträge und Wettbewerbsregeln im Bauwesen, namentlich bei der Vergabe von Unteraufträgen, eingehalten werden. Die vom Bundesrat vorgeschlagene Solidarhaftung ist heute von den Baumeistern nicht kontrollierbar. Im vergangenen Jahr hat sich der Verband bereits Gedanken über dieses Thema gemacht, um seinen Mitgliedern Lösungen anzubieten, damit die Qualität der Zulieferanten gewährleistet wird.

Danke

Wie jedes Jahr helfen zahlreiche Leute in unserem Verband mit. Viele sind im Hintergrund tätig, andere stehen gezwungenermassen im Rampenlicht. Alle arbeiten jedoch kompetent und selbstlos und stellen ihr Know-how zur Verfügung, damit die Ordnung und Zukunft unseres Berufs gewährleistet ist. Ihnen gebührt ein grosses Dankeschön!

Ein einziger Wermutstropfen in diesem Jahr

Das Gelände in Courtepin konnte dieses Jahr nicht gekauft werden, weil die Baubewilligung fehlt. Obwohl das Dossier die verschiedenen Staatsämter mit vielen Hürden durchlaufen muss, bin ich optimistisch. Weshalb sollte man die Berufsbildung behindern, wenn es uns doch arg an qualifiziertem Personal mangelt? Auf geht's zum 75. Jubiläum unseres Verbands!

Der Präsident
Jean-Luc Schouwey

Séances et délégations régionales et nationales

Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs

La journée de la construction de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) s'est déroulée à l'Olma de St-Gall, le vendredi 29 juin 2012. Près de 750 chefs d'entreprises venant de toutes les régions de notre pays ont reçu, une fois de plus, un message fort du Président central, Werner Messmer. Ils ont également entendu Madame la Conseillère fédérale, Doris Leuthard, évoquer de nombreux sujets d'actualité.

La SSE est favorable à une économie d'exportation forte. Malgré des chiffres d'affaires records réalisés dans la construction, la SSE tient à mettre en garde les entrepreneurs contre les évolutions négatives de l'économie en général qui pourraient affaiblir progressivement notre pays et son économie d'exportation.

Depuis bien des années, la branche de la construction représente l'un des stimulants de la croissance économique. Malgré cela, elle est tributaire d'une économie d'exportation performante. C'est sur ce point qu'a insisté le Président central de la SSE dans son discours inscrit au programme : « Pour que la construction se porte bien, il faut d'abord que toutes les autres branches prospèrent. On ne doit pas seulement vouloir construire, mais aussi le pouvoir » a-t-il relevé.

Puis, Werner Messmer a jeté un coup d'œil sur les dossiers actuels du département de Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard, présente à la journée de la construction. Il a mentionné la politique écologique et énergétique pour mettre en évidence ce mécanisme néfaste : « Le tournant énergétique : oui, mais à quel rythme? » Changement climatique: l'influencer positivement, mais à quel rythme? ». Le Conseil fédéral peut compter sur les entrepreneurs lorsqu'il s'engage dans les domaines en faveur de la place économique suisse. C'est ce qu'a assuré Werner Messmer à la cheffe du DETEC. En tant que très bon exemple, il a cité la politique européenne avec le bilatéralisme et la libre circulation des personnes : « Nous l'appuyons dans son intégralité » a déclaré le président central.

Assemblée des délégués de la SSE

La SSE a convoqué trois assemblées des délégués en 2012. Une assemblée extraordinaire s'est déroulée le 28 mars à Zürich pour entériner les résultats des négociations sur la convention nationale (CN). Les deux assemblées ordinaires se sont déroulées le 24 mai au Campus Sursee et les 13 et 14 novembre à Montana.

Les sujets suivants ont été abordés dans le cadre des deux dernières manifestations :

- ✓ Affaires statutaires ;
- ✓ Agrandissement du Campus Sursee ;
- ✓ Apprentissage de machiniste ;
- ✓ Convention nationale 2012/2015 ;
- ✓ Dossiers politiques divers ;
- ✓ Perspectives pour la construction suisse.

Réunions de la Région Romande (RR)

En 2012, la RR a convoqué à cinq reprises les présidents et directeurs des sections. Les points suivants ont été traités :

- ✓ Affaires statutaires ;
- ✓ Appel d'offres en « entreprise totale », expériences et état des lieux ;
- ✓ Interpellation des parlementaires fédéraux romands concernant la responsabilité solidaire ;
- ✓ Projet Infra d'un CFC de machiniste, position de la Romandie ;
- ✓ Promotion de la relève professionnelle ;
- ✓ Renforcement de l'activité des responsables techniques romands ;
- ✓ Renforcement de la RR auprès des autres régions suisses ;
- ✓ Situation économique en Suisse romande.

Réunions des directeurs

Deux séances ont été organisées en 2012. La première a eu lieu le 20 janvier, à Bâle, réunissant les directeurs romands et la deuxième le 28 août, à Berne, où tous les directeurs des sections suisses étaient conviés.

Les points suivants ont été évoqués en séance :

Romandie

- ✓ Convention nationale 08/12 ;
- ✓ Développement durable ;
- ✓ Extension du champ d'application de la FAR ;
- ✓ Formation des machinistes ;
- ✓ Loi sur les cartels ;
- ✓ Nouveautés en matière de formation professionnelle ;
- ✓ Promotion en faveur des métiers ;
- ✓ Taux d'échec des examens de la maîtrise d'entrepreneurs ;
- ✓ Validation des acquis pour le CFC de maçon.

Suisse

- ✓ Collaboration entre les régions pour les dossiers politiques ;
- ✓ Politique patronale ;
- ✓ Positions de la SSE sur les dossiers d'actualité ;
- ✓ Révision des ordonnances et plans de formation pour les constructeurs de voies de communication.

Réunion des responsables techniques de la Région Romandie

Les responsables techniques des sections se sont rencontrés deux fois en 2012 pour traiter les thèmes suivants :

- ✓ Prestations et qualité des mandataires, confidentialité des offres ;
- ✓ Signalisation des chantiers ;
- ✓ Variations économiques.

Séances et commissions de l'association

Rencontre avec le Directeur de la DAEC

Le 12 novembre 2012, le Bureau de la Fédération recevait Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz, le tout nouveau patron de la DAEC, pour la traditionnelle rencontre annuelle.

Avant d'aborder les sujets d'actualité de la Fédération, une présentation lui a été faite des activités de notre association et des enjeux à venir dans le domaine de la formation professionnelle, notamment avec l'acquisition du terrain de Courtepin pour la centralisation de toutes nos activités.

Un point de la situation a également été brossé sur des thèmes récurrents comme la lutte contre le travail au noir dans le canton de Fribourg, la passation des marchés publics et les projets de construction futurs de l'Etat de Fribourg.

Il a aussi été question de la responsabilité solidaire des entrepreneurs envers leurs sous-traitants et des moyens planifiés par les entrepreneurs pour répondre à cette exigence de la Confédération qui ne sera pas simple dans son application.

Le Bureau de la Fédération a eu un immense plaisir à échanger avec le nouveau Directeur de la DAEC et tient à lui exprimer, ici, sa vive gratitude pour sa disponibilité et son écoute.

Assemblée de printemps

L'assemblée générale ordinaire de printemps s'est déroulée le 31 mai 2012 à Morat devant plus de 80 personnes, invités et membres.

Jean-Luc Schouwey a relevé qu'en l'an 515 déjà, les habitants de notre pays avaient compris les bienfaits de vivre sur les bords d'un lac dans cette belle région qu'est le Vully. Cependant, la construction de la ville, telle que nous la connaissons aujourd'hui, remonte à l'époque des Zaehringen, en 1170.

Christian Brechbühl, Syndic de la Ville de Morat, a souhaité la plus cordiale bienvenue aux membres et invités de la Fédération et a loué l'histoire bien remplie de sa bourgade moyenâgeuse qui, depuis le 20 juin 1476 (date de la Bataille de Morat), est profondément inscrite dans les cœurs de ses 6'300 habitants. Morat est une ville très active au niveau sportif et culturel. Le Syndic cite quelques événements incontournables parmi les multiples proposés chaque année : la fête de la jeunesse (Solennité) en commémoration de la Bataille de Morat, le tir historique, la course Morat-Fribourg, la fête de la ville, le festival de musique Murten Classique et le carnaval.

Cette assemblée a vu le renouvellement du comité de la Fédération pour une période de 4 ans. Georges Surchat n'a pas brigué un nouveau mandat, après 20 ans d'engagement exemplaire. Son fils Bastian Surchat, entrepreneur diplômé, le remplace. Le comité reconstitué a été élu, à l'unanimité, par de chaleureux applaudissements. L'assemblée a encore confirmé le statut de membre vétérans à Marcel Droux et membre d'honneur à Hugo Zosso pour son travail remarquable au sein du Bureau.

Jean-Luc Schouwey a tenu, une fois encore, à appeler devant les membres le médaillé de bronze aux championnats du monde des métiers, Morgan Conus, accueilli par l'assemblée sous de vibrants applaudissements. Pour marquer son magnifique succès, le comité l'invite au voyage qui clôturera le 75^e anniversaire de la fondation de la FFE, en 2013. De plus, lorsque le nouveau centre de formation de Courtepin aura été érigé, un espace lui sera dédié afin de rappeler aux générations futures le brillant résultat obtenu. Un tableau lui est remis afin qu'un souvenir tangible évoque, de manière durable, cette aventure extraordinaire à Londres.

Dans les divers, plusieurs personnalités se sont succédées au pupitre pour informer les membres ou saluer le travail de l'association. Dans l'ordre, Blaise Clerc, Directeur du secrétariat romand de la SSE, Werner Messmer, Président central de la SSE, Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions et, finalement, Gabrielle Bourguet, Présidente du Grand Conseil fribourgeois, qui apporte le salut officiel de l'autorité cantonale. Jean-Luc Schouwey lui a offert un petit présent pour la remercier d'avoir accepté l'invitation de la FFE et pour son intérêt envers les métiers de la construction.

Il appelle ensuite devant l'assemblée Christine Bouquet, fidèle assistante de direction depuis 10 ans, et lui remet, en signe de reconnaissance pour sa loyauté et la qualité de son travail, un arrangement de fleurs. Elle est remerciée et félicitée sous de chaleureux applaudissements.

A l'issue de l'assemblée, les participants ont découvert les facéties d'un serveur pas comme les autres, maladroit, impertinent et farceur, pour la plus grande joie de chacun.

Assemblée d'automne

Le jeudi 13 décembre 2012, les entrepreneurs fribourgeois étaient réunis dans les locaux des chemins de fer du Kaeserberg, à Granges-Paccot, pour leur assemblée annuelle extraordinaire. Une septantaine de personnes se sont déplacées pour écouter le rapport du Président, Jean-Luc Schouwey, prendre connaissance du budget 2013 et s'informer sur l'avancée du projet de centralisation des activités de la FFE, à Courtepin.

Pour pallier le départ de Hugo Zosso, le comité a nommé au Bureau Manfred Meyer, Directeur de l'entreprise GM Bau Gugger + Meyer AG. Celui-ci est membre du comité depuis 1996. Le Président l'a chaleureusement remercié d'avoir accepté le défi, la défense des valeurs alémaniques au sein du Bureau.

Stéphane Bettex, chef du secteur génie civil et bâtiment à la Suva, a présenté aux membres le projet visant à réduire les accidents graves et mortels au poste de travail. La stratégie « Vision 250 vies » est la réponse apportée par la Suva face au nombre élevé d'accidents professionnels graves. Son but : empêcher 250 accidents professionnels (AP) mortels et autant de cas d'invalidité graves sur une période de dix ans. Pour y arriver, tous les intervenants concernés se sont réunis afin d'élaborer une approche non-conventionnelle en matière de prévention. Cette collaboration a abouti à la signature d'une charte de sécurité.

Les concepteurs, associations patronales et syndicales, s'engagent à mettre en œuvre les principes directeurs énoncés dans cette dernière et respecter scrupuleusement les règles vitales sur les chantiers. Cette charte permet aux ouvriers de dire « stop » en cas de danger et de reprendre l'activité uniquement après l'avoir écarté, afin de pouvoir rentrer chez eux en bonne santé à la fin de la journée de travail.

Dans les divers de l'assemblée, Jean-Luc Schouwey a pu remercier une fois de plus la HG Commerciale pour sa générosité. Quelques jours avant l'assemblée, son Directeur, Philippe Kuenlin, a remis à la Fédération un chèque de CHF 6'000 en faveur de la formation professionnelle.

L'assemblée a été suivie d'un apéritif et de la visite du musée des chemins de fer du Kaeserberg conçu et réalisé par Marc Antiglio, fils du fondateur de l'entreprise du même nom.

Un repas en commun a permis de clôturer l'année de manière très conviviale.

Bureau et comité de la Fédération

Le Bureau a siégé à dix reprises et le comité deux fois en 2012. Mis à part les affaires statutaires de l'association, les membres du Bureau et du comité ont traité les principales affaires suivantes :

- ✓ Affaires administratives et financières de la FFE ;
- ✓ CCT locale Fribourg ;
- ✓ Conditions et cahiers des tâches du Service des Ponts & Chaussées du canton de Fribourg pour les revêtements phono-absorbants ;
- ✓ Conférences pour les membres sur des sujets d'actualité ;
- ✓ Cours OAPC ;
- ✓ Création de la Commission de bâtisse pour le projet Courtepin ;
- ✓ Démissions et admissions de membres ;
- ✓ Harmonisation des examens de machinistes ;
- ✓ Indemnités des moniteurs et experts auxiliaires ;
- ✓ Médaille de bronze de Morgan Conus aux championnats du monde des métiers à Londres ;
- ✓ Organisation d'une rencontre avec le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz ;
- ✓ Organisation du 75^e anniversaire en 2013 ;
- ✓ Projet de centralisation des activités de la FFE à Courtepin ;
- ✓ Promesse d'achat terrain Migrol à Courtepin ;
- ✓ Protocole d'accord Romandie durant le vide conventionnel ;
- ✓ Renouvellement du mandat de 4 ans pour les membres du comité ;
- ✓ Réseau d'entreprises formatrices, Fribap.

Mutations des membres

Admissions

Nous avons enregistré en 2012 l'adhésion des entreprises suivantes :

- ✓ ML AG, à Cressier ;
- ✓ Realsport Equipments Sàrl, à Rossens ;
- ✓ Centre Riesen SA, à Granges-Paccot.

Démissions

Nous avons enregistré la démission de six entreprises au 31 décembre 2012 :

- ✓ Construction associés SA ;
- ✓ P. Stöckli AG ;
- ✓ Progin Constructions SA ;
- ✓ Schafer Alfons ;
- ✓ Schmutz Paul AG ;
- ✓ Wyssmann Bau AG.

Décès

Les proches parents et membres suivants nous ont quittés durant l'année :

- ✓ **Michel Wicht**
Papa de notre Directeur, Jean-Daniel Wicht, décédé le 25 février 2012 à l'âge de 83 ans.
- ✓ **Pierre-Michel Gagnaux**
Propriétaire et Directeur de l'entreprise P.-M. Gagnaux SA, décédé le 9 mars 2012 à l'âge de 61 ans.

Formation professionnelle

Cours interentreprises pour les apprentis maçons et carreleurs

Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage est relativement stable en 2012. Par contre, on compte de plus en plus de défections à la fin de la première année d'apprentissage. Les effectifs se présentent comme suit au 31.12.2012 :

- ✓ 1^{ère} année 63 apprentis maçons et 10 apprentis carreleurs ;
- ✓ 2^{ème} année 49 apprentis maçons et 10 apprentis carreleurs ;
- ✓ 3^{ème} année 43 apprentis maçons et 6 apprentis carreleurs.

Cours pour machinistes et grutiers

En 2012, nous avons délivré 600 permis selon le tableau ci-dessous, soit 197 de plus que l'année précédente.

Type de permis	Nombre
M1 petites machines jusqu'à 5 to	75
M2 pelles hydrauliques	30
M3 chargeuses	23
M4 pelles araignées	1
M7 Dumper	75
H1 camions grue	22
H2 grues à tour	49
H3 grues de chargement et déchargement de camions / nacelles	160
Permis SUVA A pour grues spéciales (camion grue, grue sur camion, etc.)	117
Permis SUVA B pour grues à tour et auto montantes	48
Nombre de permis délivrés	600

A noter, et c'est très réjouissant, une forte progression des cours donnés pour les conducteurs des grues de déchargement sur camion. La notoriété de ces cours de 3 jours a largement franchi les frontières fribourgeoises, nos instructeurs se déplaçant dans plusieurs cantons romands pour faire passer les examens aux candidats, directement sur leurs engins respectifs au sein des entreprises.

Cours pour chefs d'équipe

Comme en 2010, la salle communale « Le Rural » à Givisiez a été le théâtre de la remise des diplômes des chefs d'équipe, volée 2011/2012 de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Cette cérémonie, présidée par Jean-Luc Schouwey, a été rehaussée par la présence appréciée de Madame la Conseillère d'Etat, Isabelle Chassot, Directrice de l'instruction publique et des sports. Elle s'est adressée aux 21 nouveaux diplômés pour les féliciter de leur réussite et les encourager à poursuivre leur carrière professionnelle en étant toujours à la recherche de l'excellence grâce à la formation continue.



La volée 2011/2012 des chefs d'équipes

Clôture scolaire

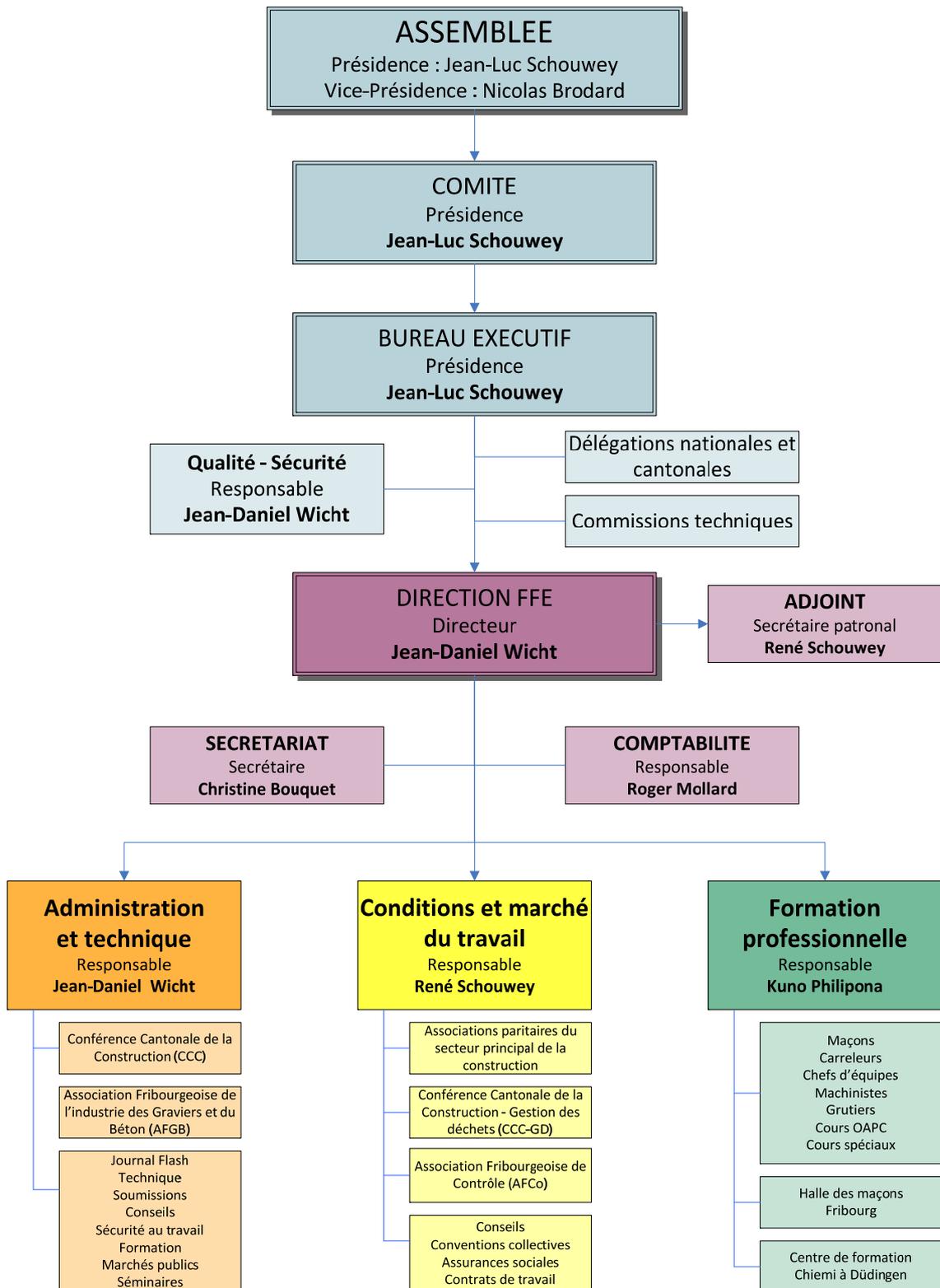
Afin de marquer la fin de l'année scolaire, le mardi 10 juillet, la Fédération a convié toutes les personnes soutenant de près ou de loin la formation professionnelle. Plus de 40 participants, moniteurs, experts, représentants du Service de la formation professionnelle, fournisseurs et sponsors ont répondu présents.

Les invités se sont retrouvés au « Bûcher », en Basse-Ville de Fribourg, pour participer à un apéro-sculpture très convivial.

Un souper s'en est suivi au restaurant de « La Pinte des Trois Canards » durant lequel notre Président a pu adresser un message de remerciements à toutes les personnes qui contribuent, année après année, à la gestion de la relève dans le secteur principal de la construction.

Notre formation professionnelle est reconnue pour sa qualité, dans notre canton et à l'extérieur, grâce au travail de nos instructeurs et au soutien si précieux de nos partenaires. Nous les en remercions infiniment.

Organigramme de la Fédération



Comptes 2012

Bilan

ACTIF		31.12.2011		31.12.2012
Actif circulant	Fr.	2'320'472.49	Fr.	2'904'173.65
Liquidités	Fr.	595'694.66	Fr.	1'154'353.99
Placements	Fr.	1'096'238.69	Fr.	1'110'593.62
Impôts anticipés	Fr.	4'617.80	Fr.	3'465.70
Intérêts courus	Fr.	4'007.94	Fr.	4'361.69
Créances membres	Fr.	95'571.20	Fr.	106'573.30
Créances non-membres	Fr.	192'101.85	Fr.	262'420.80
Créances partenaires	Fr.	198'126.30	Fr.	234'842.25
Actifs transitoires	Fr.	134'114.05	Fr.	27'562.30
Actif immobilisé	Fr.	1'444'828.30	Fr.	1'493'082.20
Participations et titres non cotés	Fr.	77'660.00	Fr.	77'660.00
Immeubles	Fr.	954'313.50	Fr.	964'817.80
Mobilier, véhicules, parc informatique	Fr.	490'514.80	Fr.	450'604.40
Total de l'actif	Fr.	3'842'960.79	Fr.	4'397'255.85

PASSIF		31.12.2011		31.12.2012
Fonds étrangers à court terme	Fr.	133'778.30	Fr.	142'927.85
AFC (TVA)	Fr.	1'457.40	Fr.	0.00
Fournisseurs	Fr.	89'891.90	Fr.	99'412.85
Passifs transitoires	Fr.	42'429.00	Fr.	43'515.00
Fonds étrangers à long terme et provisions	Fr.	878'527.25	Fr.	1'354'077.35
BCF, hypothèque	Fr.	325'000.00	Fr.	325'000.00
Provisions pour perte sur titres	Fr.	110'000.00	Fr.	111'000.00
Provisions foire de Fribourg	Fr.	15'000.00	Fr.	75'000.00
Provisions agrandissement Chiemi	Fr.	90'000.00	Fr.	90'000.00
Provisions 75 ^{ème} anniversaire	Fr.	0.00	Fr.	40'000.00
Provisions centralisation des activités de la FFE	Fr.	287'527.25	Fr.	654'077.35
Provisions pour pertes sur débiteurs	Fr.	26'000.00	Fr.	34'000.00
Provision pour investissements futurs	Fr.	25'000.00	Fr.	25'000.00
Fonds propres	Fr.	2'830'655.24	Fr.	2'900'250.65
Capital initial	Fr.	2'810'561.35	Fr.	2'830'655.24
Variation de l'exercice	Fr.	20'093.89	Fr.	69'595.41
Total du passif	Fr.	3'842'960.79	Fr.	4'397'255.85

Comptes pertes et profits

PRODUITS		31.12.2011		31.12.2012
Produits du secrétariat	Fr.	798'625.25	Fr.	806'994.45
Cotisations des membres	Fr.	474'795.15	Fr.	474'327.45
Ventes de publications	Fr.	9'160.00	Fr.	4'020.00
Indemnités de secrétariat	Fr.	235'826.15	Fr.	246'003.15
Produits d'administration	Fr.	78'322.30	Fr.	76'037.30
Recettes diverses	Fr.	521.65	Fr.	6'606.55
Produits de la formation	Fr.	1'440'959.55	Fr.	1'467'029.05
Cours d'apprentissage	Fr.	543'542.45	Fr.	539'445.25
Cours de perfectionnement	Fr.	796'698	Fr.	847'787.00
Cours spéciaux	Fr.	27'100.00	Fr.	2'800.00
Promotion et stages pratiques	Fr.	15'500.00	Fr.	15'000.00
Dons et produits divers	Fr.	57'848.40	Fr.	61'996.80
Produits de la fortune	Fr.	112'115.52	Fr.	211'532.78
Revenus des capitaux	Fr.	31'875.07	Fr.	128'878.03
Revenus des immeubles	Fr.	80'240.45	Fr.	82'654.75
Total des produits	Fr.	2'351'700.32	Fr.	2'485'556.28

CHARGES DIRECTES		31.12.2011		31.12.2012
Charges du secrétariat	Fr.	14'451.90	Fr.	1'554.30
Achats de publications	Fr.	14'451.90	Fr.	1'554.30
Charges de la formation	Fr.	1'222'432.50	Fr.	1'212'092.00
Cours d'apprentissages	Fr.	516'887.20	Fr.	438'090.25
Cours de perfectionnement	Fr.	535'969.40	Fr.	607'336.85
Cours spéciaux	Fr.	12'585.40	Fr.	550.00
Promotion	Fr.	37'451.75	Fr.	61'889.75
Salaires et charges sociales	Fr.	53'048.00	Fr.	50'398.10
Frais divers et amortissements	Fr.	66'490.75	Fr.	58'817.05
Charges de la fortune	Fr.	235'163.13	Fr.	124'263.47
Intérêts et frais financiers	Fr.	14'786.15	Fr.	16'011.85
Différences de cours	Fr.	98'573.18	Fr.	1'958.72
Charges des immeubles	Fr.	121'803.80	Fr.	106'292.90
Total des charges directes	Fr.	1'472'047.53	Fr.	1'337'909.77

CHARGES INDIRECTES		31.12.2011		31.12.2012	
Charges du personnel	Fr.	508'617.55	Fr.	524'171.20	
Frais de bureau et d'administration	Fr.	261'671.40	Fr.	284'997.20	
Entretien et amortissement	Fr.	50'461.10	Fr.	51'681.20	
Assurances et impôts	Fr.	19'449.70	Fr.	15'521.45	
Publicité, annonces, Internet	Fr.	19'359.15	Fr.	11'680.05	
Attribution aux provisions	Fr.	0.00	Fr.	190'000.00	
Total des charges indirectes	Fr.	859'558.90	Fr.	1'078'051.10	
Résultat annuel	Fr.	20'093.89	Fr.	69'595.41	

Commentaires

Le budget 2012 prévoyait un bénéfice de CHF 33'650. Le résultat annuel publié est sensiblement meilleur que la planification. Il faut relever que des provisions extraordinaires ont pu être créées pour les besoins futurs de la Fédération, tant pour le 75^e anniversaire que pour l'achat du terrain de Courtepin.

Secrétariat

Dans les produits d'exploitation on enregistre une augmentation des cotisations aux membres (+ CHF 10'000) et du montant des prestations facturées à l'AFCo (+ CHF 16'000), un bénéfice sur titres réalisés (+ CHF 25'000) et sur titres non réalisés (+ CHF 80'000).

Globalement, les charges sont bien tenues. A relever une nette augmentation du poste « Pertes sur débiteurs » qui s'est vu augmenté de CHF 22'000, dont CHF 14'000 pour des pertes réelles et CHF 8'000 en provision pour des pertes futures. Des provisions extraordinaires ont été créées de CHF 40'000 pour le 75^e anniversaire et CHF 100'000 pour la centralisation des activités de la Fédération.

Formation

Des recettes plus importantes que planifiées dans les cours de machinistes (+ CHF 100'000), et dans les cours interentreprises (+ CHF 60'000) expliquent le bon résultat de la formation professionnelle.

Dans les charges, des provisions extraordinaires ont également été créées pour la participation de la FFE à la Foire de Fribourg 2013 (+ CHF 60'000) et pour la réalisation de la première étape du projet Courtepin (+ CHF 50'000).

Sortie des membres

Grand projet actuel pour Fribourg

Le pont de la Poya fait partie intégrante des grandes réalisations routières cantonales. Il constitue, depuis des décennies, l'une des priorités inscrites au plan directeur cantonal.

Le projet Poya répond à un souci ancien des habitants de la ville de Fribourg et de ses autorités : dériver le trafic de transit qui asphyxie les artères de la ville, donner la priorité aux transports en commun, aux piétons et aux cyclistes, protéger notre patrimoine historique d'importance nationale et désengorger le quartier du Bourg qui subit une charge quotidienne de trafic de quelque 25'000 véhicules.

Ce sont un peu plus de 30 membres qui ont répondu à l'invitation de la Fédération pour découvrir ce gigantesque chantier. Les explications fournies ont permis de mesurer les défis qui sont imposés aux entreprises pour réaliser ces travaux dans des conditions parfois difficiles. Les entrepreneurs ont pu avancer à pieds sur la première moitié de l'ouvrage et admirer le travail de mise en place des câbles du pont haubané. Les travaux avancent à grand pas et, malgré les difficultés rencontrées, le pont devrait pouvoir être ouvert à la circulation, comme prévu, en 2014.

Musée de la bière Cardinal

La bière est une part importante de notre culture et société. Le musée Cardinal lui rend hommage en faisant vivre et découvrir à ses visiteurs la très belle histoire de la Bière du Cardinal, notre bière qui restera fribourgeoise dans les cœurs.

Installé dans les anciennes caves de garde de la brasserie Cardinal, le musée retrace l'histoire de la bière, de la marque Cardinal et des personnages qui ont cru à cette aventure durant des décennies.

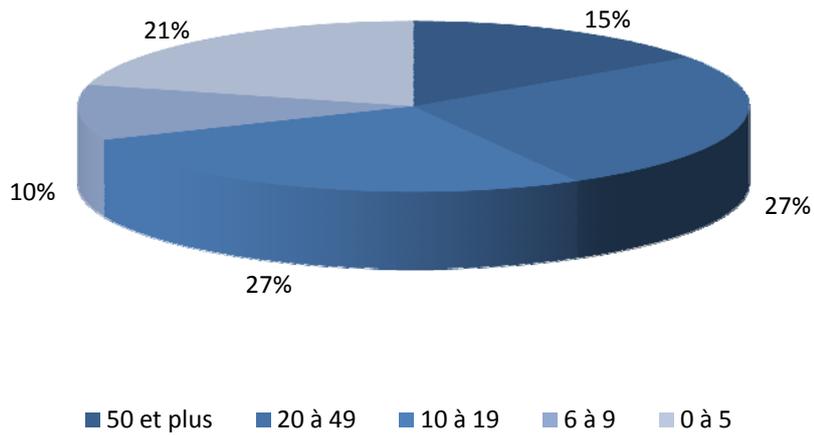
A l'issue de ce programme particulièrement apprécié des hommes de terrain, un repas a clôturé la sortie 2012 des membres dans une ambiance très sympathique.

Un grand merci à tous les participants et surtout à la HG Commerciale pour son soutien financier qui a contribué à la réussite de cette journée au vert des entrepreneurs fribourgeois.

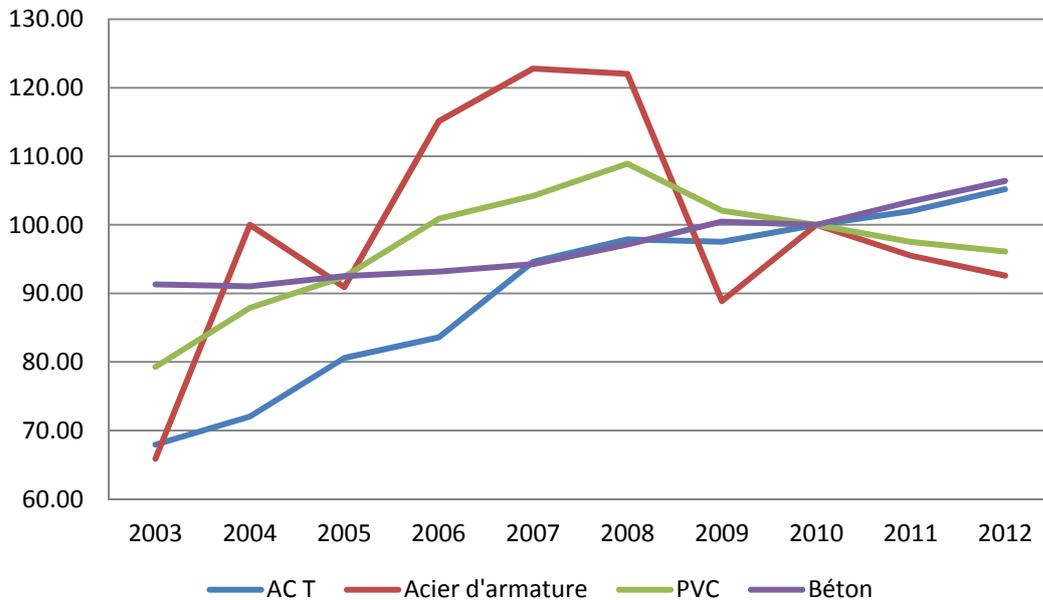


Statistiques

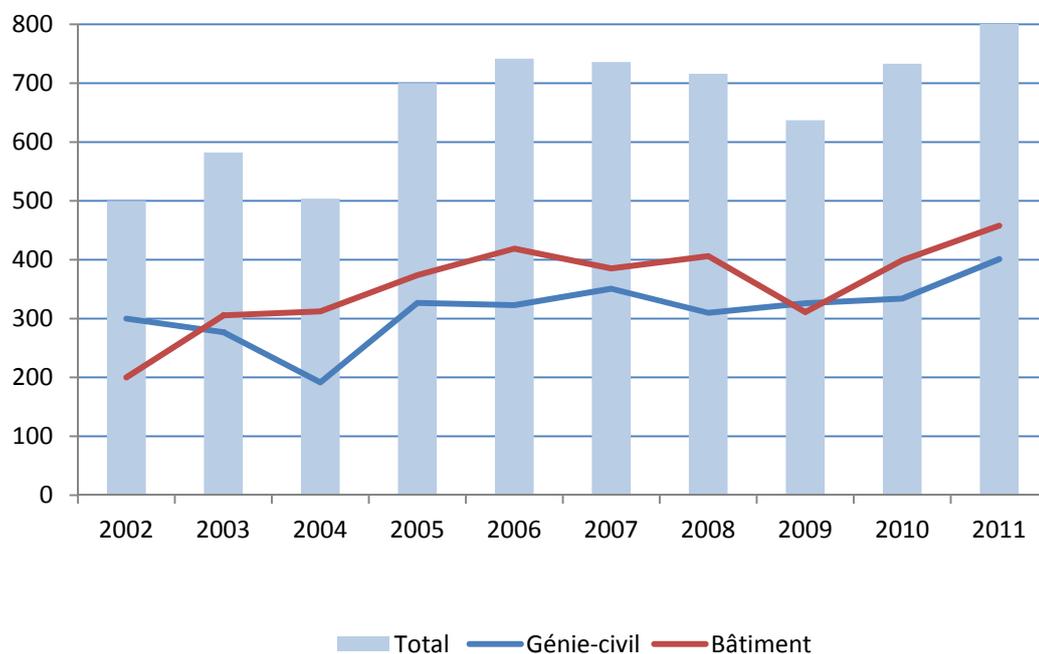
Répartition des membres selon la taille des entreprises
source salaires 2011



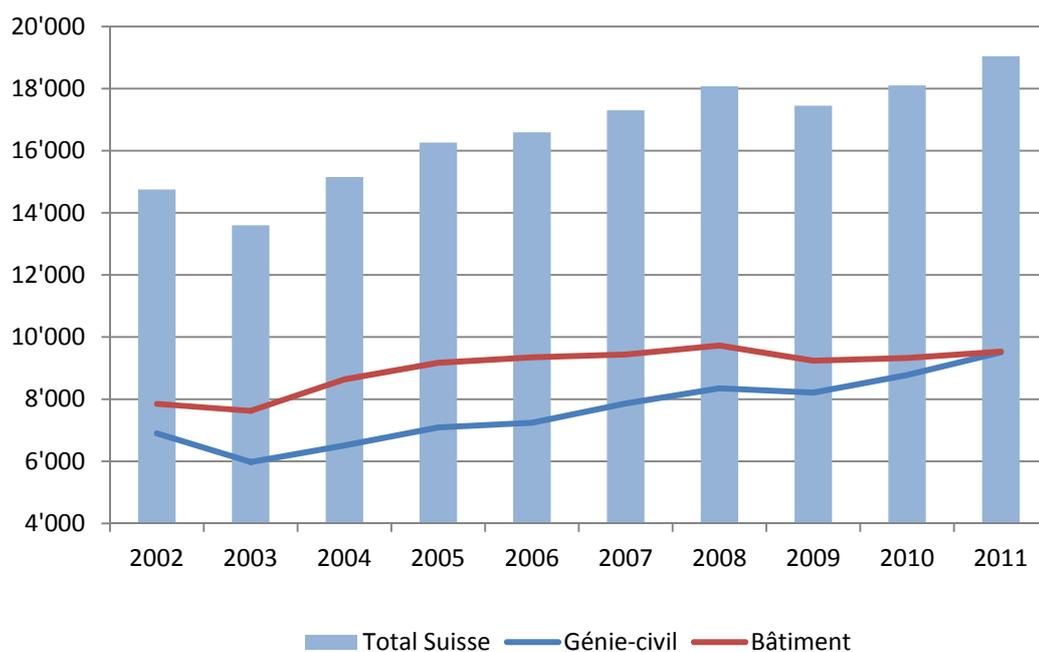
Variation des prix dans la construction
indice 100 = 2010



Evolution des commandes dans le canton de Fribourg en millions de francs



Evolution des commandes en Suisse en millions de francs



Secrétariats gérés par la FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Une séance par trimestre a été convoquée pour traiter les sujets d'actualité sous la conduite de son Président, Raoul Muller. Les thèmes suivants ont été abordés lors des débats du comité :

- ✓ Compte pro rata ;
- ✓ Préparation d'une table ronde « Sécurité sur les chantiers fribourgeois » ;
- ✓ Préparation d'une enquête sur les dysfonctionnements dans la construction ;
- ✓ Problématique des délais pour l'obtention des permis de construire ;
- ✓ Réédition de la plaquette « Construire avec succès » ;
- ✓ Réflexions sur l'organisation d'une rencontre avec les parlementaires fédéraux fribourgeois ;
- ✓ Statistiques du marché de la construction fribourgeoise ;
- ✓ Travaux en entreprise générale/totale – volonté de l'Etat de Fribourg, analyse.

Plusieurs projets ont subi un coup d'arrêt suite aux élections cantonales et changements dans le collège gouvernemental. Le projet concernant l'introduction dans le canton d'une directive pour le compte pro rata a été relancé lors de l'assemblée générale du 10 octobre 2012 en présence de Monsieur le Conseiller d'Etat, Maurice Ropraz. Après avoir salué les personnes présentes, il a exprimé son plaisir à prendre le pouls, discuter et débattre avec des professionnels de la construction. Il a relevé que le projet de directive sur le compte pro rata, qui a été au centre des discussions et envers lequel la DAEC apporte son soutien, a été élaboré en collaboration avec le Service des bâtiments. Le Conseiller d'Etat déclare compter sur les membres afin de diffuser largement la directive auprès des Maîtres d'ouvrages, architectes, ingénieurs et associations patronales pour que son application soit la plus vaste possible. En effet, elle pourra servir de document liant les contractants.

Gabrielle Bourguet, Présidente du Grand Conseil fribourgeois était également présente à cette assemblée et a remercié de tout cœur Raoul Muller de lui permettre de venir à la rencontre des associations et groupements déployant leurs activités dans le canton afin d'écouter ce qui les réjouit et préoccupe. Elle a adressé ses félicitations pour les nombreuses activités réalisées, la défense portée envers leurs professions et les combats menés. La construction est importante dans le canton, comme le dit le proverbe : « Quand la construction va, tout va ! ». Les entrepreneurs prennent des risques, mettent à disposition leur art et leur savoir, mais également des emplois permettant au canton de Fribourg de garder un taux de chômage relativement bas. De plus, les places de formation offertes par les entreprises consentent à assurer et promouvoir l'image du canton sur ce point, reconnu loin à la ronde. En conclusion, elle a réitéré ses remerciements et souhaité à tout un chacun un avenir prospère, tant sur le plan professionnel, entrepreneurial que personnel.

Raoul Muller, après avoir offert un petit présent à Madame Bourguet, cède la parole à Vincent Ducrot, Directeur des Transports Publics Fribourgeois (Tpf), qui entretient les membres sur le thème « Fribourg, champion de la démographie : quels défis et perspectives pour les Transports Publics Fribourgeois ? ». Cette présentation a suscité de nombreuses questions et surtout assuré les entrepreneurs fribourgeois que les Tpf avaient à leur tête un patron dynamique avec des projets de constructions importants à réaliser dans les prochaines années.

Association Fribourgeoise de Contrôle (AFCo)

L'assemblée générale présidée par Me Jean-Claude Morisod s'est tenue le 16 mars 2012 au secrétariat à Givisiez. Les principales décisions ont été les suivantes :

- ✓ Approbation des comptes 2011 ;
- ✓ Approbation du budget 2012 ;
- ✓ Nomination de Fidusar SA comme organe de révision pour l'année 2012.

Le compte pertes et profits 2011 et le budget 2011 laissent tous deux apparaître un excédent de recettes, soit CHF 136 pour le premier et CHF 750 pour le second. Des bases financières saines, un inspectorat renforcé, des structures légères et efficaces permettent à l'assemblée de voir l'avenir avec sérénité.

Le Bureau, organe exécutif de l'assemblée, a siégé à cinq reprises en 2012. Il s'est principalement occupé de :

- ✓ Convoquer et préparer l'assemblée ;
- ✓ Engager de nouveaux collaborateurs ;
- ✓ Préparer le budget ;
- ✓ Réviser et mettre à jour les documents contractuels ;
- ✓ Suivre les tâches déléguées par des tiers.
- ✓ Traiter les affaires courantes ;

L'organisation de l'inspectorat a subi d'importantes modifications dues, notamment, à l'exécution de nouveaux mandats. Trois nouvelles personnes ont rejoint l'inspectorat. Il s'agit de :

- ✓ Emanuela Riedo, qui a débuté son activité au 1^{er} février 2012, en tant que collaboratrice administrative. Son taux d'occupation est de 60 %.
- ✓ Eric Moret, entré en service le 1^{er} juin 2012, en tant qu'inspecteur de la construction. Son taux d'occupation est de 100 %.
- ✓ Anne Hayoz, arrivée le 15 septembre 2012, en tant que collaboratrice d'inspectorat. Son taux d'occupation est de 50 %.

Suite à ces engagements, l'inspectorat se subdivise en deux secteurs. Le premier est le contrôle des chantiers. Composé de trois inspecteurs sa mission est de réaliser les différents types d'inspections sur les chantiers. Le deuxième est le traitement des dossiers. Son travail consiste essentiellement à traiter, au nom des commissions paritaires, les rapports des inspecteurs relatifs au travail détaché. A ce titre, ce secteur instruit les dossiers et prononce les sanctions utiles.

Malheureusement, cette année n'a pas été que synonyme d'évolution et de bonnes nouvelles. En début d'année l'inspectorat a vu le départ à la retraite de Jean-Marie Guinnard suite à 12 ans de loyaux services. En juin, l'association a malheureusement dû faire face à la perte de Marianne Hegg Maradan, inspectrice de la construction, qui a succombé à une longue et pénible maladie.

Au vu des nombreux changements survenus dans l'organisation, l'activité du secrétariat a été particulièrement chargée. Aux tâches habituelles - gestion administrative et financière de l'association, suivi des inspecteurs, traitement des affaires courantes, transmission des rapports - se sont rajoutés les travaux de préparation de documents et suivi du traitement des dossiers. Diverses autres démarches, dans le but de conclure de nouveaux mandats, l'ont aussi occupé.

Le secteur du traitement des dossiers, lors de sa première année d'activité, en plus de la mise en place des procédures et de l'élaboration de documents types, a réussi à traiter plus de deux tiers des dossiers.

Le secteur du contrôle des chantiers a effectué 1'335 contrôles. Leur répartition par types, ainsi que la comparaison entre les objectifs et la réalisation de ceux-ci, font l'objet du tableau ci-dessous.

Types de contrôles	Nb prévus	Nb effectués	Différence
Travail au noir (TN)	200	204	+ 4
Travail détaché (LDét)	200	222	+ 22
Conditions de travail (CN/CCT)	135	144	+ 9
Sécurité sur chantier (Suva)	200	219	+ 19
Environnement, élimination des déchets (CCC-GD)	600	602	+ 2
Total	1'335	1'391	+ 56

L'objectif fixé, quant au nombre de contrôles à réaliser globalement, a été atteint. Malgré une forte progression du nombre de contrôles du travail détaché, il s'avère qu'au sens de l'AFCO, le taux de couverture des annonces n'est pas suffisant. Se situant à 17 % à fin 2012, il serait souhaité à 25 %, la faute aux nombres d'annonces qui progressent sans cesse.

L'ensemble des activités des inspecteurs ainsi que leurs constats font l'objet d'un rapport annuel publié par l'AFCO. On y trouve des graphiques sur l'évolution des résultats et des constats ainsi que d'autres informations sur l'organisation, l'activité, les finances, résultats et perspectives de cette association. Sur demande à notre secrétariat, un exemplaire peut être transmis aux intéressés.

Fribourfonds-Construction (FFC)

La troisième assemblée de cette association, présidée par Armand Jaquier, s'est déroulée en parallèle de celle de la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise, le 21 septembre 2012 à l'Hôtel Rive Sud à Estavayer-le Lac. Les points à l'ordre du jour étaient essentiellement d'ordre statutaire :

- ✓ Acceptation du budget 2013 ;
- ✓ Approbation des comptes 2011 ;
- ✓ Approbation du rapport annuel 2011 ;
- ✓ Nominations statutaires ;
- ✓ Ratification du règlement de prestation.

Lors de cette séance Armand Jaquier a cédé la présidence à Jean-Luc Schouwey, afin de respecter l'alternance prévue dans les statuts.

En fin d'assemblée, trois prix ont été remis aux apprentis ayant obtenus les meilleures moyennes pratiques lors de l'examen final. Ont été récompensés MM. Pedro José Capelas Carvalho, Christophe Jaquet, tous deux maçons et M. José Antonio Silva André, polybâtitseur.

Les finances de l'association se portent très bien. Le bénéfice de l'exercice 2011 est de CHF 62'390 et le capital s'élève à CHF 1'241'793. Le budget pour l'année 2013 prévoit un excédent de recettes de CHF 20'900.

Le comité s'est réuni à six reprises. Ses principales activités ont consisté à :

- ✓ Adapter le règlement de prestation ;
- ✓ Allouer les prestations selon le règlement ;
- ✓ Gérer le fonds paritaire ;
- ✓ Mettre en œuvre le protocole d'accord ;
- ✓ Préparer l'assemblée des délégués ;
- ✓ Préparer les négociations sur une nouvelle CCT ;
- ✓ Régler les affaires courantes de l'association.

C'est dans le cadre de ce comité qu'ont lieu aussi l'ensemble des discussions formelles ou informelles sur le partenariat social. Il est à relever que celles-ci se déroulent dans un excellent climat de travail et dans le respect des uns et des autres.

Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF)

La troisième assemblée de cette association, présidée par Armand Jaquier, s'est déroulée en parallèle de celle du Fribourgfonds Construction, le 21 septembre 2012 à l'Hôtel Rive Sud à Estavayer-le Lac. Les points à l'ordre du jour étaient essentiellement d'ordre statutaire :

- ✓ Acceptation du budget 2013 ;
- ✓ Approbation des comptes 2011 ;
- ✓ Approbation du rapport annuel 2011 ;
- ✓ Nomination statutaires.

Le financement des commissions paritaires par le Parifonds Construction leur impose des résultats équilibrés, ce qui est le cas ici. A relever que les produits des contrôles (amendes et frais de contrôle) ont représenté un montant d'un peu plus de CHF 50'000 et que près de CHF 3'500 ont été récupérés sur les frais de recouvrement et de tribunaux.

Le comité s'est réuni à six reprises. Ses principales activités ont consisté à :

- ✓ Aborder la question de la gestion des intempéries par les entreprises ;
- ✓ Administrer les fonds d'application et de formation ;
- ✓ Gérer la problématique du vide conventionnel ;
- ✓ Prendre connaissance des activités du Bureau d'application (BA) sur la base d'un rapport succinct ;
- ✓ Préparer l'assemblée des délégués ;
- ✓ Régler les affaires courantes de l'association ;
- ✓ Traiter les recours sur décision du BA.

En 2012, le Bureau d'application a tenu cinq séances sous la présidence de Me Richard Weaber. La vérification de l'application des conventions collectives conduit cet organe à prendre de nombreuses décisions fortes diverses telles que :

- ✓ Acceptation des horaires de travail ;
- ✓ Assujettissement de nouvelles entreprises à la convention ;
- ✓ Mesures de contrainte en cas non application de ces décisions ;
- ✓ Ouverture de procédures de contrôles des salaires et des conditions de travail ;
- ✓ Prise de position sur réclamation sur décision.
- ✓ Sanctions suite au non respect des prescriptions des conventions ;

Le Bureau d'application a aussi décidé de saisir l'ensemble de ces dossiers dans le « Reporting Tool », la base de données mise en place par la Commission paritaire suisse d'application. Le secrétariat a atteint cet objectif en fin d'année.

Cette base de données permet de ressortir des chiffres sur le travail de l'ensemble des organes de l'association, même s'ils ne représentent pas la totalité de celui-ci. En effet, dans la statistique ci-dessous, seuls les dossiers « clos pour le SECO » figurent. Autrement dit, tous les dossiers qui sont en cours d'instruction et n'ont pas fait l'objet d'une décision ne sont pas comptés.

Deux cas traités au cours de l'année 2012 ont permis d'utiliser une nouvelle arme pour obtenir le respect d'une décision du Bureau d'application ou du Comité. Les droits et devoirs accordés aux commissions paritaires par le règlement de procédure de la Commission paritaire suisse d'application permet d'informer les membres des associations des parties prenantes à la convention lorsqu'une entreprise ne la respecte pas malgré l'entrée en force d'une décision.

Si, dans le premier cas, celle-ci n'a eu qu'un effet moindre (la législation sur la responsabilité solidaire n'ayant pas encore été adoptée), dans le deuxième elle a déployé tous ses effets. L'entreprise étant un sous-traitant, elle s'est vue menacée de perdre tous ses contrats. Suite à cette pression, l'entreprise a réglé les sanctions impayées et s'est mise en adéquation avec la CN, en quelques jours seulement.

Élément statistique	Unité	Valeur
Entreprises contrôlées	Nb.	44
Travailleurs contrôlés	Nb.	107
Pas d'infraction	Pers.	32
Infractions aux dispositions salariales	Pers.	70
Infractions aux conditions de travail	Pers.	66
Montant des préjudices aux travailleurs	Frs	140'000
Peines conventionnelles prononcées	Frs	54'600
Frais de contrôles et de procédures mis à charge des contrevenants	Frs	19'650

Le Bureau d'exécution a siégé à quatorze reprises en 2012. Lors de ses réunions, il a analysé de nombreux dossiers, établi des propositions de décisions à l'attention du Bureau d'application et a prononcé plusieurs sanctions pour non remise de documents.

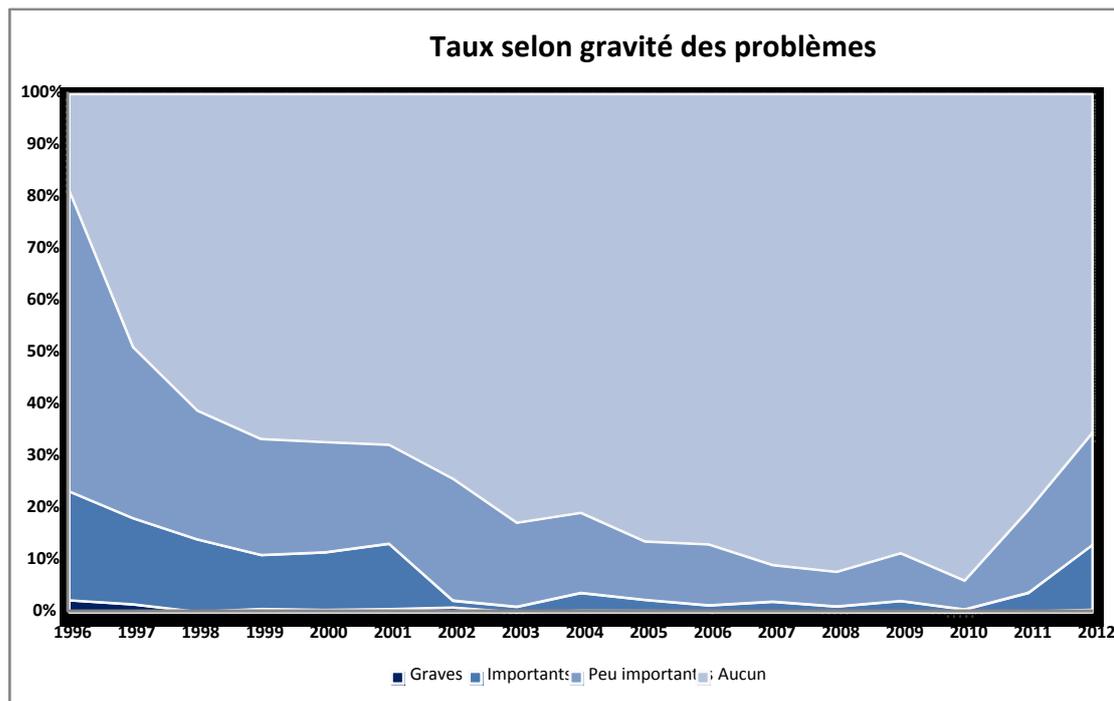
Il a aussi visité plusieurs entreprises dans le but de traiter les problématiques liées aux annonces de travail en dehors de l'horaire normal, au travail en équipe et, dans plusieurs cas, au contrôle des salaires et conditions de travail au sein de l'entreprise.

Commission de gestion des déchets de la CCC (CCC-GD)

La Commission, présidée par Aloïs Page, s'est réunie à une seule reprise au cours de l'année 2012. Les principaux sujets traités ont été :

- ✓ Analyse des statistiques de contrôles ;
- ✓ Objectifs 2013 ;
- ✓ Situation sur le projet de contrôles relatifs à la protection de l'air et de l'eau.

Le nombre de contrôles fixés pour l'année 2012 a été réalisé, même légèrement dépassé. Comme le démontre le tableau dans la partie relative à l'AFCo, 602 contrôles ont été réalisés soit 2 de plus que prévu.



Malheureusement, pour la deuxième année consécutive, les résultats des contrôles sont moins bons. A fin 2012, 65 % des chantiers éliminent leurs déchets correctement contre 80 % en 2011 et 94 % en 2010, qui était le meilleur résultat obtenu. A la vue de ce constat la commission veut en déterminer la cause. Quelques pistes ont d'ores et déjà été évoquées. Parmi celles-ci on peut citer :

- ✓ L'important du volume de travail actuel dans la construction ;
- ✓ De nouvelles entreprises, moins scrupuleuses, sont apparues sur le marché ;
- ✓ Économie de coûts, par les Maîtres d'ouvrage ou leur représentant ;

Il n'y a, malheureusement, aucune réponse toute faite. Dès lors, la Commission suivra très attentivement l'évolution des résultats au cours de l'année 2013 et, si nécessaire, prendra les mesures qui s'imposent.

Le projet relatif aux contrôles dans les domaines de la protection de l'air et de l'eau a bien progressé au cours de l'année 2012. Le modèle de rapport, le coût par contrôle ainsi que le budget global ont été établis. Actuellement, le Service de l'environnement étudie les bases légales qui serviront de cadre à la mise en place de ces contrôles.

La Commission a donné son accord pour mandater l'AFCo.

Le mot du Directeur



La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs ne manque pas de défis à relever. L'objectif principal pour l'année 2012 était de préparer un avant projet pour la centralisation de ses activités à Courtepin, soumettre le dossier à l'examen préalable des services de l'Etat et mettre à l'enquête publique la première étape de ce futur grand chantier. L'autre objectif important était le renouvellement de la certification ISO 9001-2008 de notre association.

Si le deuxième challenge n'a posé aucun problème, par contre, à l'heure de mettre ce rapport sous presse, la Fédération n'est toujours pas propriétaire du terrain de Courtepin le fameux sésame, soit le permis de construire, n'étant toujours pas obtenu.

Un projet unique qui tarde à démarrer

Et pourtant, cette étape paraissait relativement simple. Elle consistait à mettre en place 4 containers provisoires, déplacer et installer la grue Liebherr de Chiemi à Courtepin et créer quelques places de travail en tout-venant pour les machines et le parc des véhicules de nos visiteurs. Le centre de formation existant de Guin ne permet plus, depuis quelques temps déjà, un travail à la hauteur de nos exigences. L'urgence du déplacement n'est donc plus à prouver.

Voici trois mois que les dossiers hantent les services de l'Etat, accompagnés de 8 oppositions qui n'ont de fond que la peur de l'inconnu. L'obtention d'un permis de construire, dans notre canton, devient un véritable parcours du combattant, surcharge de travail de l'administration, mauvaise compréhension des dossiers, interprétation des informations : rien de rassurant pour l'avenir. Le pacte d'emption échoit le 30 juin 2013 et il est peu probable que le dossier, au rythme actuel, obtienne l'autorisation escomptée à temps.

Confronté pour une fois de manière directe à la problématique, la Fédération peut comprendre l'agacement des mandataires ou entrepreneurs qui attendent, souvent longtemps, une autorisation pour démarrer un chantier !

La construction devra s'adapter

Néanmoins, il faut garder confiance en l'avenir même si notre profession devra s'adapter, ses prochaines années. La construction de villas va très certainement fortement diminuer en raison de la raréfaction des terrains à bâtir et de la volonté des politiques de ne pas les gaspiller, ce qui n'est pas faux en soit. L'avenir passe par la densification et la rénovation de la plupart des bâtiments de ce pays, avec le soutien financier du programme bâtiment de la Confédération.

Du travail il y en a, il y en aura encore longtemps. En adaptant son appareil de production à l'évolution du marché et de la demande suffisamment tôt, chaque entrepreneur peut envisager sereinement l'avenir.

En route pour le futur avec confiance mais réalisme !

Le Directeur
Jean-Daniel Wicht

Das Wort des Direktors



Dem Freiburgischen Baumeisterverband mangelt es nicht an Herausforderungen. Im Jahr 2012 war das Hauptziel, einen Vorentwurf für die Zentralisierung seiner Aktivitäten in Courtepin auszuarbeiten, das Dossier den Staatsämtern zur Vorprüfung vorzulegen und die erste Etappe dieses künftigen Grossprojekts in die öffentliche Auflage zu geben. Ein anderes wichtiges Ziel war die Erneuerung der Zertifizierung ISO 9001-2008 unseres Verbands.

Ging das zweite Vorhaben problemlos über die Bühne, ist der Verband zum Zeitpunkt des Drucks dieses Rapports noch immer nicht Eigentümer des Geländes von Courtepin, da er die Baubewilligung noch nicht erhalten hat.

Ein einmaliges Projekt das Mühe hat zu starten

Dabei schien diese Phase relativ einfach zu sein. Dazu musste man 4 provisorische Container aufstellen, den Liebherr-Kran von Chiemi nach Courtepin verlegen und ein paar Arbeitsplätze mit Kies einrichten, um die Maschinen aufzustellen und unseren Besuchern einen Parkplatz zu bieten. Im in Düdingen bestehenden Ausbildungszentrum ist es nun schon seit geraumer Zeit nicht mehr möglich, die Arbeit so zu verrichten, dass unsere hohen Ansprüche erfüllt werden. Es braucht somit nicht mehr bewiesen zu werden, dass die Verlegung dringend notwendig ist.

Nun durchlaufen die Dossiers schon seit drei Monaten die Staatsämter. 8 Einsprachen wurden eingelegt - aus Angst vor dem Unbekannten. Wer in unserem Kanton eine Baubewilligung erhalten will, muss einen richtigen Hindernislauf auf sich nehmen: überlastete Verwaltung, schlechtes Verständnis der Dossiers, Interpretation der Informationen: das lässt einen nicht zuversichtlich in die Zukunft blicken. Der Kaufrechtsvertrag läuft am 30. Juni 2013 aus, und angesichts des heutigen Fortschreitens ist anzunehmen, dass wir die erwartete Bewilligung wahrscheinlich nicht rechtzeitig erhalten werden.

Der Verband ist nun einmal direkt mit dem Problem konfrontiert und kann den Ärger der Auftragnehmer oder Baumeister verstehen, müssen sie doch manchmal lange auf eine Bewilligung warten, um mit einer Baustelle zu beginnen!

Das Bauwesen muss sich anpassen

Dennoch sollte man zuversichtlich bleiben, auch wenn sich unser Beruf in den kommenden Jahren anpassen muss. Der Bau von Einfamilienhäusern wird bestimmt stark abnehmen, denn das Bauland wird immer knapper und die Politik will nicht verschwenderisch damit umgehen, was nicht unbedingt falsch ist. In Zukunft wird es um die Verdichtung und um die Renovierung der meisten Gebäude dieses Landes gehen. Das Gebäudeprogramm des Bundes leistet dabei eine finanzielle Unterstützung.

Es gibt Arbeit und es wird noch lange Arbeit geben. Jeder Unternehmer, der sich frühzeitig der Marktentwicklung anpasst, darf gelassen in die Zukunft blicken.

Packen wir die Zukunft zuversichtlich aber realistisch an!

Der Direktor
Jean-Daniel Wicht

Annexes au rapport annuel

Liste des membres du comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires de la FFE

Liste des membres vétérans de la FFE



LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE LA FFE

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Début activité</i>	<i>Tél. professionnel</i>	<i>Fonction</i>	<i>Entreprise</i>
1	Berchier	François	1993	+41 (26) 662 47 47	Comité	Berchier Charly SA
2	Brodard	Nicolas	1999	+41 (26) 426 52 22	Bureau	Routes Modernes SA
3	Butty	Claude	2001	+41 (21) 909 58 13	Comité	Butty René & Fils SA
4	Davet	Jacques	1999	+41 (26) 675 36 33	Bureau	Grisoni-Zaugg Domdidier
5	Emonet	Frédéric	1996	+41 (21) 947 41 74	Comité	Emonet Raymond SA
6	Gross	Frédéric	2000	+41 (26) 913 12 55	Comité	Grisoni-Zaugg SA
7	Gurtner	Patrice	2008	+41 (26) 928 11 15	Comité	Gurtner Frères Albeuve SA
8	Lötscher	Peter	2011	+41 (26) 413 14 01	Comité	Buchmann Joseph SA
9	Meyer	Manfred	1996	+41 (26) 672 32 00	Bureau	GM Bau Gugger + Meyer AG
10	Papaux	Patrick	1994	+41 (26) 411 16 79	Bureau	Patrick Papaux SA
11	Rappo	Urs	1996	+41 (26) 494 50 20	Comité	Rappo Hoch- und Tiefbau AG
12	Ropraz	Bernard	1995	+41 (26) 651 91 91	Comité	Ropraz SA
13	Schouwey	Jean-Luc	2005	+41 (26) 919 72 72	Président	JPF Construction SA
14	Surchat	Bastian	2012	+41 (21) 948 30 90	Comité	Surchat Construction SA
15	Zampa	Michel	2002	+41 (26) 673 15 63	Comité	Michel Zampa SA

LISTE DES MEMBRES VETERANS DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre vétéran en</i>
Berchier	Charly	CUGY	1994
Bula	André	BOURGUILLON	2010
Butty	René	URSY	1997
Droux	Marcel	VUISTERNENS-EN-OGOZ	2012
Droz	Michel	SUGIEZ	2009
Droz	Serge	SUGIEZ	2009
Ducrest	Michel	ROSSENS	2010
Fontaine	Ernest	FETIGNY	2006
Gillon	Georges	GRANGES-PACCOT	2001
Gobet	Arnold	SCHMITTEN	1992
Mantel	Jean	BELFAUX	2009
Michaud	Jean-Marc	FRIBOURG	2009
Pasquier	Roger	LE PAQUIER	1994
Pasquier	Jean-Marie	BROC	1996
Philipona	André	VUIPPENS	2010
Rappo	Viktor	ST-ANTONI	1994
Rappo	Josef	ALTERSWIL	1995
Risse	Arthur	HAUTEVILLE	1992
Rossier	Michel	NEYRUZ	2003
Schouwey	Raymond	MISERY	1990
Sciboz	Pierre	TREYVAUX	2010
Tomasini	Alexandre	BULLE	1994
Zumwald	Otto	SCHMITTEN	2010

LISTE DES MEMBRES HONORAIRES DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre honoraire en</i>
Antonietti	Kurt	KERZERS	1992
Buchmann	Joseph	LE MOURET	1999
Emonet	Paul	TATROZ	1992
Pasquier	Luc	LE PAQUIER	2006
Schouwey	Marcel	FRIBOURG	1994
Schuwey	Norbert	DUEDINGEN	1984
Trezzini	Albert	BULLE	1997
Zosso	Hugo	DÜDINGEN	2012

LISTE DES MEMBRES DE LA FFE

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
1 A. Antiglio SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 51 11	+41 (26) 426 51 99
2 André Repond SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
3 Antonietti Kerzers AG	3210 Kerzers	+41 (31) 755 58 38	+41 (31) 755 67 00
4 Arsa Constructions SA	1630 Bulle	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
5 Bau-Team 96 AG	3184 Wünnewil-Flamatt	+41 (26) 496 25 78	+41 (26) 496 30 78
6 Berchier Charly SA	1482 Cugy	+41 (26) 662 47 47	+41 (26) 660 62 69
7 Bernard Jaquet SA	1772 Grolley	+41 (26) 475 34 00	+41 (26) 475 38 31
8 Bernasconi Romandie SA	1786 Sugiez	+41 (26) 677 27 27	+41 (26) 677 13 21
9 Bossel François	1624 Grattavache	+41 (26) 918 58 83	+41 (26) 918 58 86
10 Brodard G. & Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20	+41 (26) 413 92 29
11 Buchmann Joseph SA	1724 Praroman-Le Mouret	+41 (26) 413 14 01	+41 (26) 413 27 02
12 Bura AG	3280 Murten	+41 (26) 672 96 66	+41 (26) 672 96 60
13 Butty René & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 58 13	+41 (21) 909 61 84
14 Carlux CVI Sàrl	1510 Moudon	+41 (21) 905 09 90	+41 (21) 905 09 91
15 Centre Riesen SA	1701 Fribourg	+41 (26) 460 86 00	+41 (26) 460 86 09
16 Cewag AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 94 50	+41 (26) 492 94 55
17 CLERC Bau AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 54 54	+41 (26) 492 54 59
18 Cobaeris Constructions Sàrl	1723 Marly	+41 (26) 436 28 73	+41 (26) 436 30 42
19 Colas SA	1566 St-Aubin	+41 (26) 460 80 40	+41 (26) 460 80 49
20 Construction Frédéric Demierre Sàrl	1694 Chavannes-Sous-Orsonnens	+41 (26) 653 24 75	+41 (26) 653 24 75
21 Constructions A. Oberson SA	1625 Sâles	+41 (26) 916 16 66	+41 (26) 916 16 69
22 Conus Construction SA	1674 Vuarmarens	+41 (21) 909 59 13	+41 (21) 909 61 82
23 Coquoz Constructions SA	1615 Bossonnens	+41 (21) 947 49 78	+41 (21) 947 50 16
24 Costrava AG Hoch + Tiefbau	3175 Flamatt	+41 (31) 741 00 92	+41 (31) 741 25 77
25 Curty Denis SA	1528 Surpierre	+41 (26) 668 96 68	+41 (26) 668 96 67
26 Da Costa Sàrl	1699 Porsel	+41 (21) 907 12 96	+41 (21) 907 12 96
27 Dousse Constructions SA	1723 Marly	+41 (26) 436 12 43	+41 (26) 436 38 22
28 Droz SA	1786 Sugiez	+41 (26) 673 11 36	+41 (26) 673 24 39
29 E. Corpataux & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 50 52	+41 (21) 909 61 92
30 Eau-Gaz & Pompes SA	1680 Romont	+41 (26) 652 19 63	+41 (26) 652 31 89
31 Eichenberger SA Construction	1786 Sugiez	+41 (26) 673 14 66	+41 (26) 673 23 15
32 Emonet Raymond SA	1617 Tatroz	+41 (21) 947 41 74	+41 (21) 947 41 36
33 Estavayer Routes SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 668 12 71	+41 (26) 668 25 19
34 ETSA Etanchéité SA	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 402 81 21	+41 (26) 401 00 58
35 Etter Pavage-Pflästerungen	1720 Corminboeuf	+41 (79) 413 50 90	+41 (26) 475 13 13
36 F. GUGGER AG	3280 Murten	+41 (26) 672 92 00	+41 (26) 672 92 01
37 François Ruffieux & Fils SA	1654 Cerniat	+41 (26) 927 18 89	+41 (26) 927 18 89
38 Friedli & Caprani AG	3184 Wünnewil	+41 (31) 996 78 78	+41 (31) 996 78 79
39 Frossard Construction Sàrl	1626 Romanens	+41 (26) 917 81 89	+41 (26) 917 01 81
40 Frutiger SA Fribourg	1709 Fribourg	+41 (26) 425 83 33	+41 (26) 425 83 39
41 G. Dentan - Siffert SA	1762 Givisiez	+41 (26) 460 82 00	+41 (26) 460 82 05

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
42	G. Zay Construction Sàrl	1782 Cormagens	+41 (79) 257 32 22 +41 (26) 496 43 86
43	Gebr. Jetzer HT/AG Fräschels	3253 Schnottwil	+41 (32) 351 24 88 +41 (32) 351 44 52
44	Geneux Dancet SA	1707 Fribourg	+41 (26) 484 82 00 +41 (26) 484 82 05
45	GM Bau Gugger + Meyer AG	3280 Murten	+41 (26) 672 32 00 +41 (26) 672 32 01
46	Gobet génie civil SA	1687 Estévenens	+41 (26) 652 20 27 +41 (26) 652 47 28
47	Grisoni-Zaugg Domdidier	1564 Domdidier	+41 (26) 675 36 33 +41 (26) 675 29 84
48	Grisoni-Zaugg SA	1630 Bulle 2	+41 (26) 913 12 55 +41 (26) 912 74 54
49	Gurtner Frères Albeuve SA	1669 Albeuve	+41 (26) 928 11 15 +41 (26) 928 10 80
50	Hans Hofmann	3216 Ried - Kerzers	+41 (31) 755 52 77 +41 (31) 755 81 33
51	HG COMMERCIALE	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 460 81 60 +41 (26) 460 81 69
52	Implenia Construction SA - Infra	1705 Fribourg	+41 (26) 425 80 20 +41 (26) 425 80 39
53	J. Deschenaux SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 10 40 +41 (21) 909 10 41
54	J. Schaller AG	3212 Gurmels	+41 (26) 674 22 48 +41 (26) 674 30 48
55	Jean Monféryni SA	1630 Bulle	+41 (26) 912 82 68 +41 (26) 912 82 63
56	Jean Weibel SA	1484 Granges-de-Vesin	+41 (26) 665 92 92 +41 (26) 665 92 93
57	Jean-Daniel Mueller SA	1796 Courgevaux	+41 (26) 670 42 52 +41 (26) 670 20 67
58	Jean-François Maillard	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 84 07 +41 (21) 948 77 42
59	Jo Construction SA	1673 Rue	+41 (21) 909 60 88 +41 (21) 909 60 92
60	JPF Construction SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72 +41 (26) 919 72 99
61	Lambelet & Bugnon SA	1744 Chénens	+41 (26) 470 22 52 +41 (26) 470 22 53
62	Laner SA	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 401 12 92 +41 (26) 401 04 13
63	Leva Corbières SA	1647 Corbières	+41 (26) 915 15 45 +41 (26) 915 14 06
64	Losinger Marazzi SA	1700 Fribourg	+41 (58) 456 71 13 +41 (58) 456 71 11
65	Mauron Stéphane SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 99 99 +41 (26) 663 99 90
66	Michel Pascal	1541 Bussy	+41 (26) 663 32 20 +41 (26) 663 32 38
67	Michel Zampa SA	1787 Môtier/Vully	+41 (26) 673 15 63 +41 (26) 673 23 77
68	ML AG	1785 Cressier	+41 (26) 670 73 37 +41 (26) 670 73 38
69	Morandi SA	1785 Cressier	+41 (26) 674 16 20
70	Neustrag AG	3178 Bödingen	+41 (31) 740 70 10 +41 (31) 740 70 90
71	O. & D. Giacomotti SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 14 05 +41 (26) 663 56 56
72	Offner Bauunternehmung AG	3280 Murten	+41 (26) 670 24 86 +41 (26) 670 40 66
73	P. Corpataux & Fils SA	1753 Matran	+41 (26) 402 22 51 +41 (26) 401 00 68
74	Patrick Papaux SA	1695 Villarsel-le-Gibloux	+41 (26) 411 16 79 +41 (26) 411 35 56
75	Perler AG	3184 Wünnewil	+41 (26) 497 55 00 +41 (26) 497 55 01
76	Piantino Constructions SA	1701 Fribourg	+41 (26) 347 44 22 +41 (26) 347 44 20
77	Pierre Sciboz & Cie SA	1733 Treyvaux	+41 (26) 413 14 46 +41 (26) 413 15 48
78	Pittet Frères Maçonnerie SA	1678 Siviriez	+41 (26) 656 13 93 +41 (26) 656 10 38
79	Pittet-Chatelan SA	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 80 77 +41 (21) 948 07 47
80	Prodo SA	1564 Domdidier	+41 (26) 676 92 00 +41 (26) 676 92 09
81	R. Grand & fils SA	1630 Bulle	+41 (26) 919 60 20 +41 (26) 919 60 29
82	Raemy Hoch- und Tiefbau AG	1716 Oberschrot / Plaffeien	+41 (26) 419 12 47 +41 (26) 419 32 47
83	Raemy Hugo & Sohn AG	1716 Plaffeien	+41 (26) 419 17 69 +41 (26) 419 37 69
84	Rappo Hoch- und Tiefbau AG	1715 Alterswil	+41 (26) 494 50 20 +41 (26) 494 50 21
85	Realsport Equipments SA	1728 Rossens	+41 (26) 402 57 02 +41 (26) 401 04 58
86	RiBi Bau GmbH	1737 Plasselb	+41 (79) 359 57 75 plus de fax
87	Roggo Bauunternehmung AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 98 98 +41 (26) 492 98 99
88	Ropraz SA	1680 Romont	+41 (26) 651 91 91 +41 (26) 651 91 90
89	Routes Modernes SA	1700 Fribourg	+41 (26) 426 52 22 +41 (26) 426 51 99

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
90 Rufenacht Génie Civil SA	1701 Fribourg	+41 (26) 484 80 00	+41 (26) 484 80 09
91 Savary Louis & Fils SA	1623 Semsales	+41 (26) 918 55 22	+41 (26) 918 55 62
92 Scaiola Frères SA	1690 Villaz-St-Pierre	+41 (26) 653 12 02	+41 (26) 653 24 34
93 Setimac Etanchéité & Résine SA	1762 Givisiez	+41 (26) 466 39 38	+41 (26) 466 39 37
94 Steinbrüche Tätüren GmbH	1737 Plasselb	+41 (26) 419 13 61	+41 (26) 426 51 99
95 Sulmoni SA	1680 Romont	+41 (26) 651 96 10	+41 (26) 651 96 15
96 Surchat Construction SA	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 30 90	+41 (21) 948 30 99
97 Tomasini A. SA	1630 Bulle	+41 (26) 913 08 80	+41 (26) 913 08 89
98 Tomasini Ch. SA	1636 Broc	+41 (26) 912 82 68	+41 (26) 912 82 63
99 Vigier Béton Romandie SA	1734 Tinterin	+41(26) 418 12 88	+41 (26) 418 10 94
100 Vonlanthen & Moser Bauservice GmbH	1717 St-Ursen	+41 (26) 494 32 70	+41 (26) 494 32 70
101 Weiss & Appetito AG	3210 Kerzers	+41 (31) 750 75 75	+41 (31) 750 75 76
102 Wirz AG Bauunternehmung	3178 Bösinggen	+41 (31) 747 00 17	+41 (31) 747 00 20
103 Zimmermann Bauunternehmung AG	3019 Bern - Oberbottigen	+41 (31) 926 14 14	+41 (31) 926 10 63
104 Zmoos SA	1700 Fribourg	+41 (0) 840 103 103	+41 (0) 840 103 104
105 ZUMWALD Bauunternehmung AG	3185 Schmittlen	+41 (26) 496 00 40	+41 (26) 496 00 41



FFE/FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch